



## **Le territoire n'attend pas qu'on le pense. Il se défait pendant qu'on l'administre.**

**Synapse, bureau d'études social, la stratégie du vivant**

Mars 2026. Partout en France, des collectifs issus des quartiers populaires entrent dans la bataille municipale, non comme supplétifs d'un appareil, mais comme force autonome. Ce n'est pas un épiphénomène. C'est un symptôme. Quelque chose revient au centre, que l'ordre politique avait relégué à la périphérie : la question du territoire. Non pas le territoire comme décor, comme circonscription, comme périmètre technique ou comme objet de communication, mais le territoire comme lieu du pouvoir réel, du conflit, de la dépossession, de la mémoire, de l'abandon, de la survie matérielle et de la possibilité démocratique.

Cette question ne surgit pas dans le vide. Elle émerge dans un monde dont les règles se disloquent. Nous ne vivons pas une sortie de la mondialisation. Nous vivons sa fragmentation, sa brutalisation et sa militarisation. Les flux de capitaux, de marchandises, de normes et de données ne disparaissent pas. Ils se reconfigurent selon des blocs rivaux, des hiérarchies plus dures, des dépendances plus visibles, des chantages plus assumés. L'Union européenne elle-même a formalisé cette bascule en avançant un plan ReArm Europe / Readiness 2030 destiné à permettre la mobilisation de jusqu'à 800 milliards d'euros pour renforcer la défense, la mobilité militaire et l'investissement industriel ([Commission européenne](#)). Le Parlement européen rappelle, de son côté, que les dépenses de défense des États membres de l'Union sont passées d'environ 218 milliards d'euros en 2021 à 343 milliards en 2024, avec une hausse encore attendue par la suite ([Parlement européen](#)).

Mais ce qui se joue n'est pas seulement une recomposition géopolitique lointaine. C'est une transformation directe des conditions d'existence ici même. Car une ville n'est pas un monde clos. Une ville dépend. Elle dépend de l'énergie, de l'eau, des réseaux, des infrastructures logistiques, des chaînes d'approvisionnement, des

logiciels de gestion, des outils de paiement, des systèmes numériques, des grands distributeurs, des plateformes, des prestataires privés, de normes comptables, de règles de concurrence, de décisions prises loin d'elle, et le plus souvent sans elle. Plus le monde se tend, plus le territoire apparaît pour ce qu'il est réellement : non un espace souverain, mais une surface exposée.

Et pourtant, presque rien de cela n'est sérieusement débattu dans les campagnes municipales. On parle d'espaces publics, de sécurité, de propreté, de commerce, de participation, parfois d'écologie. Mais on parle à peine de dépendance. À peine de vulnérabilité structurelle. À peine de souveraineté concrète. À peine de résilience matérielle. À peine de ce qu'une ville pourrait faire, ou ne pas faire, si les flux se rompaient, si l'énergie repartait à la hausse, si les approvisionnements se tendaient, si les outils numériques étaient attaqués, si les prix alimentaires montaient, si les services essentiels devenaient plus fragiles.

Le plus grave est peut-être là : nous continuons à parler des villes comme si elles régulaient encore le réel, alors qu'une part croissante du réel leur échappe. Ou plutôt, nous entretenons la fiction qu'elles le régulent. Nous faisons mine de croire au pouvoir municipal, tandis que les principales architectures de pouvoir se déplacent ailleurs. Les villes promettent beaucoup sur ce qu'elles transformeront. Mais quelle est leur puissance réelle face aux grandes entreprises pesant des milliards, aux plateformes mondiales, aux géants logistiques, aux logiciels privés, aux marchés énergétiques, aux chaînes numériques, aux acteurs financiers, aux monopoles de fait, aux cadres juridiques supérieurs qui bornent leurs gestes ? Promettre est une chose. Pouvoir en est une autre.

C'est pourquoi la question de la régulation est centrale. Non la régulation entendue comme posture morale ou comme habillage communicationnel, mais la régulation au sens dur : qui fixe les règles, qui contrôle les flux, qui supporte les coûts, qui décide du visible et de l'invisible, qui impose les normes, qui distribue les dépendances, qui bénéficie de l'opacité, qui peut déplacer ses marges, qui peut contourner la décision locale. Or, sur ce point, le débat municipal est souvent indigent. Il traite les symptômes, maquille les effets, esthétise les pansements, mais évite les structures. On discute du commerce de centre-ville sans parler des périphéries commerciales.

On s'inquiète des vitrines vides sans analyser les effets de la concurrence organisée par Amazon, Temu, Alibaba et les autres infrastructures du commerce mondialisé. On déplore les fermetures sans regarder l'architecture complète des dépendances qui les produisent. On parle d'économie locale en laissant intacte l'économie qui la dévore.

Cette faiblesse d'analyse n'est pas seulement technocratique. Elle est politique. Elle repose sur le refus d'aller jusqu'au bout de ce qu'impliquerait une lecture structurelle. Car si l'on nommait vraiment les choses, il faudrait admettre que nombre de politiques locales travaillent moins sur les causes que sur les effets, moins sur les rapports de force que sur leur mise en récit, moins sur des leviers réels que sur des scènes de visibilité. Il faudrait admettre que beaucoup de villes administrent leur propre impuissance. Et qu'une part de la communication politique consiste précisément à métamorphoser cette impuissance en volontarisme symbolique. C'est dans cet écart entre la promesse et le pouvoir que se loge l'un des grands mensonges contemporains. Et cet écart touche d'abord les quartiers populaires. Car ce sont eux qui reçoivent avec le plus d'intensité les conséquences de décisions prises ailleurs. Ce sont eux qui absorbent la précarité énergétique, les hausses de prix, les rationnements symboliques, la dégradation des services, les politiques de contrôle, les injonctions contradictoires, les formes renouvelées de relégation. Ce sont eux aussi qui servent de laboratoire à des politiques qui parlent en leur nom tout en les tenant à distance. On les consulte, on les observe, on les équipe, on les recadre, on les cible, on les répare à moitié. Mais on les gouverne plus qu'on ne les reconnaît. C'est ici que la question coloniale redevient centrale. Non comme métaphore commode. Comme structure. Le colonialisme n'appartient pas seulement au passé. Il survit dans des formes de gouvernement, dans des hiérarchies de savoirs, dans des géographies d'exception, dans des régimes de suspicion, dans des dispositifs de normalisation, dans des manières de nommer certains territoires comme problèmes avant même de les reconnaître comme mondes. Dans beaucoup de quartiers populaires, il ne s'agit pas seulement d'inégalités sociales. Il s'agit aussi d'un mode d'administration qui continue de traiter certaines populations comme des groupes à encadrer, à civiliser, à corriger, à surveiller, à intégrer sous condition. Ce n'est pas un

simple déficit de politique publique. C'est la persistance d'une matrice coloniale au cœur même de l'action publique.

Cette matrice apparaît dans la manière dont on parle des habitants. Dans la manière dont on les soupçonne. Dans la manière dont on les découpe statistiquement. Dans la manière dont on rabat leurs savoirs sur un simple vécu sans portée, quand les savoirs experts, eux, demeurerait seuls légitimes. Dans la manière dont certaines institutions parlent de participation tout en encadrant strictement les formes de parole recevables. Dans la manière dont la conflictualité est neutralisée au nom de la concertation. Dans la manière dont l'autonomie populaire inquiète dès lors qu'elle cesse d'être décorative.

C'est pour cela qu'il faut parler aussi d'épistémicide. Non pas seulement de domination. D'épistémicide. Car ce qui est fréquemment nié, ce n'est pas seulement une revendication, mais une capacité de savoir. Les quartiers populaires savent des choses sur l'État, sur la violence administrative, sur l'économie réelle, sur les réseaux de survie, sur les formes concrètes de dépendance, sur les arbitrages quotidiens, sur les humiliations ordinaires, sur la manière dont le monde global s'abat localement. Mais ces savoirs sont rarement reconnus comme des savoirs politiques à part entière. Ils sont psychologisés, folklorisés, compassionnés ou récupérés. On veut bien écouter les habitants tant qu'ils racontent. On les écoute beaucoup moins lorsqu'ils analysent.

Or c'est précisément là que réside une part essentielle de l'intelligence territoriale. Car les quartiers populaires ne sont pas en retard sur le monde. Ils en reçoivent souvent l'avant-garde la plus dure. Ils savent déjà ce que signifie dépendre de structures que l'on ne contrôle pas. Ils savent déjà ce que signifie vivre dans l'instabilité des prix, dans la tension des services, dans l'arbitraire institutionnel, dans la vulnérabilité logistique, dans la stigmatisation sécuritaire. En ce sens, ils ne sont pas une périphérie du politique. Ils sont un poste avancé d'observation de sa vérité contemporaine.

Cette vérité éclate également à l'échelle internationale. Gaza en est aujourd'hui l'un des noms les plus insoutenables. En octobre 2025, la rapporteuse spéciale des Nations unies décrivait le génocide en cours à Gaza comme un crime collectif

soutenu par la complicité d'États tiers influents, et rappelait que, sans cette participation politique, militaire et économique, un tel processus n'aurait pu être soutenu à cette échelle ([Question of Palestine / ONU](#)). D'autres experts des Nations unies ont rappelé que la paix ne pouvait avoir de sens sans justice, imputabilité et dignité pour les victimes ([Question of Palestine / ONU](#)).

Ce qui se joue là-bas ne peut être isolé de ce qui se joue ici. Non par analogie paresseuse, mais par structure. La négation de l'humanité palestinienne, la suspension concrète du droit, l'impunité des agresseurs, la justification sans fin de l'injustifiable, tout cela entre en résonance avec des formes locales de déni, de racisation, de hiérarchisation des vies et d'administration différentielle des populations. Le refus de nommer un génocide là-bas et le refus de nommer un racisme structurel ici ne relèvent certes pas du même degré de violence, mais procèdent d'un même mécanisme politique : protéger l'ordre établi contre ce que sa vérité produirait si elle était dite.

L'Iran ajoute une autre strate à cette crise générale du droit. En juin 2025, des experts de l'ONU ont condamné l'attaque israélienne contre l'Iran comme une violation flagrante des principes fondamentaux du droit international et un acte d'agression ([OHCHR](#)). Quelques jours plus tard, d'autres experts ont condamné l'attaque américaine contre des sites nucléaires iraniens, rappelant qu'elle violait les règles les plus fondamentales de l'ordre international et pouvait relever du crime d'agression ([OHCHR](#)). Le Secrétaire général de l'ONU a parlé d'une dangereuse escalade, aux conséquences potentiellement catastrophiques pour les civils, la région et le monde ([UN News](#)).

Là encore, l'important n'est pas seulement l'événement international. L'important est ce qu'il révèle politiquement : le droit international est bafoué, les agresseurs demeurent largement impunis, l'usage de la force se banalise, l'exception devient doctrine, et les États européens s'alignent, se taisent ou revêtent leur subordination du langage de la responsabilité. C'est cette vassalité qui ruine également la crédibilité des responsables politiques ici. Comment demander aux habitants de croire à la justice, aux institutions, à la règle commune, lorsqu'ils voient que ceux qui décident à grande échelle acceptent la suspension du droit dès lors qu'elle sert des intérêts

supérieurs ? Comment exiger la confiance démocratique lorsque l'impunité des puissants est devenue une pédagogie mondiale ?

Mais cette géopolitique n'est pas sans effets matériels. Amnesty rappelait en mars 2026 que les attaques contre des infrastructures énergétiques en Iran et dans la région menaçaient directement l'électricité, le chauffage, l'eau et d'autres services essentiels aux civils ([Amnesty International](#)). Le Programme alimentaire mondial expliquait quelques jours plus tard qu'une aggravation du conflit au Moyen-Orient pouvait pousser 45 millions de personnes supplémentaires dans la faim aiguë, du fait de la hausse des coûts du carburant, du transport et des ruptures d'approvisionnement ([Programme alimentaire mondial](#)). La FAO rappelle qu'une hausse de 10 % des prix alimentaires est associée à une augmentation de 3,5 % de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère, et de 1,8 % de l'insécurité alimentaire sévère ([FAO](#)). La Banque mondiale ajoute que les conflits et tensions géopolitiques peuvent, de nouveau, pousser à la hausse les prix de l'énergie et de certaines matières premières, avec des effets directs sur l'alimentation ([Banque mondiale](#)).

Autrement dit, la guerre n'est pas extérieure au territoire. Elle entre dans les factures, dans les rayons, dans les cantines, dans la logistique, dans les arbitrages domestiques, dans l'angoisse des foyers. Et pourtant, combien de campagnes municipales parlent sérieusement de continuité vitale ? Combien posent la question de savoir si une ville peut nourrir sa population, garantir l'accès à l'eau, maintenir des services essentiels, protéger ses données, sécuriser certaines fonctions critiques, faire face à un choc énergétique, à une crise logistique, à une attaque numérique, à un conflit prolongé, à une nouvelle flambée des prix ? Presque aucune.

C'est là un autre angle mort majeur. On parle beaucoup de transition, très peu d'autonomie. Beaucoup d'éthique, très peu de capacité. Beaucoup de promesses, très peu de scénarios. Beaucoup de valeurs, très peu de moyens concrets pour les tenir.

La question n'est pourtant plus théorique. Si le monde demeure durablement exposé à la guerre en Ukraine, à la poursuite de la destruction et du génocide à Gaza, à l'instabilité autour de l'Iran, à la remilitarisation européenne, aux tensions commerciales et aux dépendances numériques, alors il faut poser la question des résistances territoriales. Sur quel modèle économique nos villes sont-elles

construites ? Quelles dépendances acceptons-nous ? Que savons-nous produire, stocker, protéger, relocaliser, mutualiser ? Qu'est-ce qui tient encore si plusieurs maillons cèdent simultanément ?

L'alimentation est ici un terrain décisif, parce qu'elle condense toutes les contradictions du monde contemporain. Le droit à l'alimentation, rappelle le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, n'est pas seulement le droit de recevoir des calories ; c'est le droit à un accès régulier, permanent et digne à une alimentation adéquate, y compris conforme aux traditions culturelles des personnes concernées (OHCHR). La fiche 34 précise qu'une aide ou une politique alimentaire qui ignore les habitudes, les interdits ou les références culturelles des personnes peut être matériellement distribuée tout en demeurant inadéquate au regard du droit (OHCHR).

Cela change tout. Car cela signifie que l'alimentation n'est pas seulement une question de gestion, de santé publique ou de morale nutritionnelle. C'est une question de dignité, de non-discrimination, de droits culturels et de pouvoir. Le Haut-Commissariat rappelle explicitement que les États doivent s'abstenir de toute discrimination dans l'accès à l'alimentation et aux moyens de se la procurer, notamment pour des motifs de religion ou d'origine sociale (OHCHR). Une étude onusienne sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation souligne que de nombreuses situations de privation prennent racine dans des structures de domination plus profondes (OHCHR).

Dès lors, on ne peut plus parler sérieusement d'alimentation dans les quartiers en évacuant la discrimination, l'islamophobie, la race, la classe, les droits culturels et la domination des savoirs. Amnesty documente de longue date les discriminations visant les musulmans en Europe dans l'emploi, l'éducation et l'accès aux droits, ainsi que le rôle des stéréotypes et des politiques dites de neutralité dans ces exclusions (Amnesty International). Des contributions transmises au Haut-Commissariat montrent aussi comment, en France, des discours publics ont pu traiter certaines pratiques de consommation ou certains produits associés aux musulmans comme des signes de menace ou de séparatisme (OHCHR / Media Diversity Institute). Une autre contribution décrit la marginalisation durable des musulmans en France et la

manière dont leur statut d'extériorité a été juridiquement et politiquement normalisé (OHCHR / Engy Abdelkader).

Le problème, alors, n'est pas qu'existent des pratiques végétariennes ou véganes. Le problème est qu'elles soient parfois installées comme horizon moral supérieur, comme norme éducative implicite, comme modèle civilisé allant de soi, sans considération suffisante pour les cultures alimentaires, les contraintes sociales, les mémoires familiales, les usages populaires, les rapports de classe et les formes de domination symbolique que cette imposition peut véhiculer. Personne n'a à être contre ces pratiques. Mais dès lors qu'elles deviennent commissaires, qu'elles servent de point de vue surplombant sur les autres manières de manger, elles participent d'une hiérarchie des mondes. Et cette hiérarchie retombe, une fois de plus, sur les quartiers populaires.

C'est pourquoi la question du territoire ne peut être séparée de celle du droit. Non du droit invoqué comme décoration républicaine, mais du droit comme norme supérieure opposable, comme cadre de protection, comme langage de défense des habitants. Or il faut le dire : presque personne, dans les campagnes municipales, ne parle sérieusement de la manière dont un maire pourrait se mettre au service des droits humains. Presque personne ne dit comment il ferait du droit au logement, du droit à l'eau, du droit à l'alimentation, de la non-discrimination, de la protection des libertés fondamentales, un axe central de gouvernement. Presque personne ne dit comment il soutiendrait, documenterait, rendrait visibles, défendrait les habitants lorsque leurs droits sont bafoués. Presque personne ne dit comment il ferait de la ville une puissance de vigilance, de protection et, au besoin, de conflictualité institutionnelle.

Ce silence dit quelque chose de grave. Il dit que beaucoup d'élus ou de candidats demeurent prisonniers d'une vision strictement gestionnaire, partisane ou communicationnelle de la politique. Ils parlent au nom des habitants, mais non au service de leur puissance. Ils parlent d'éthique, mais sans doctrine des moyens. Ils parlent de participation, mais sans imaginer des habitants réellement souverains. Ils parlent du peuple, mais souvent depuis un entre-soi politique, militant, expert ou institutionnel qui reconduit sa propre clôture. Et cet entre-soi n'est pas secondaire. Il

constitue l'un des mécanismes centraux de la dépossession démocratique. Parce qu'il sélectionne les interlocuteurs légitimes, valide les langages autorisés, neutralise les conflictualités indésirables et transforme la parole populaire en matériau à encadrer. Grenoble, de ce point de vue, n'est pas un simple cas local. C'est un révélateur. Au second tour des municipales 2026, Laurence Ruffin l'emporte avec 29 071 voix, soit 56,59 %, contre 22 297 voix et 43,41 % pour Alain Carignon ([Ministère de l'Intérieur](#); [Ville de Grenoble](#)). Mais la ville n'est pas politiquement homogène. Par canton, Ruffin monte à 61,34 % dans Grenoble-1, mais descend à 54,22 % dans Grenoble-3, ce qui révèle déjà une géographie différenciée du rapport de force ([Ville de Grenoble](#)). Entre les deux tours, le total des bulletins blancs et nuls passe de 549 à 2 251, soit 1 702 de plus, ce qui signale aussi qu'une part non négligeable de l'électorat n'a pas trouvé sa place dans l'offre finale ([Ville de Grenoble, 1er tour](#); [Ville de Grenoble, 2d tour](#)).

À l'échelle des bureaux, la leçon est encore plus nette : certains secteurs votent à gauche avec une participation faible, ce qui dit moins une force consolidée qu'une fragilité d'ancrage ; d'autres sont de véritables zones de bascule ; d'autres encore montrent une droite solidement tenue. Ce que disent les bureaux, ce n'est donc pas seulement qui gagne, mais où la confiance fait défaut, où le retrait domine, où les habitants votent sans se sentir représentés, où le territoire politique ne coïncide pas avec le territoire vécu.

C'est pour cela qu'il ne faut jamais parler des quartiers en général. Il faut parler en micro-territoires. Toujours. Distinguer la participation, l'abstention, le vote, le rejet, les bulletins blancs, les relais réels, les relais bruyants, les conflits locaux, les formes de retrait, les capacités d'organisation, les lieux de confiance, les fractures internes. Une ville peut gagner électoralement un quartier et y perdre politiquement. Elle peut y faire un score sans y construire une présence. Elle peut y multiplier les réunions sans y partager le pouvoir. Elle peut y administrer des dispositifs tout en laissant mourir le territoire.

Car c'est bien cela le fond du problème. Le territoire meurt pendant qu'on l'administre lorsque l'on refuse de voir les structures qui l'étranglent. Il meurt lorsque l'on traite des symptômes sans toucher aux causes. Il meurt lorsque l'on

appelle participation ce qui n'est qu'intégration surveillée sans codécision. Il meurt lorsque l'on confond présence institutionnelle et reconnaissance politique. Il meurt lorsque l'on recouvre par la gestion les rapports de colonialité, de classe, de race et de pouvoir qui le traversent. Il meurt lorsque l'on préfère l'esthétique du soin à la conflictualité de la justice.

Ce qui manque aujourd'hui n'est donc pas un discours de plus sur les quartiers. Ce qui manque, c'est une doctrine territoriale à la hauteur de l'époque et une véritable parité sociale. Une doctrine capable de tenir ensemble les droits humains, la question coloniale, la souveraineté matérielle, la non-discrimination, la critique de l'entre-soi, la domination des savoirs, la fragilité logistique, la dépendance numérique, la question alimentaire, le non-pouvoir relatif des villes, la nécessité d'organiser des capacités locales réelles et l'exigence d'une démocratie fondée sur la parité sociale. Une doctrine qui ne promette pas l'impossible, mais qui nomme clairement les rapports de force. Une doctrine qui dise ce qu'une ville peut faire, ce qu'elle ne peut pas faire seule, ce qu'elle doit défendre, ce qu'elle doit documenter, ce qu'elle doit protéger, ce qu'elle doit contester.

Mais une autre question doit être posée jusqu'au bout : qui décide de cela ? Qui décide de ce qui compte, de ce qui mérite protection, de ce qui peut être sacrifié, de ce qui est considéré comme prioritaire, de ce qui est renvoyé à plus tard, de ce qui est nommé problème et de ce qui est reconnu comme droit ? Tant que ces décisions demeurent captées par l'entre-soi partisan, institutionnel, technocratique ou expert, la démocratie locale reste inachevée. Car le vrai sujet n'est pas seulement ce que la ville protège. Le vrai sujet est de savoir qui dispose du pouvoir de définir ce qu'elle doit protéger.

Dès lors, la place des habitants ne peut être celle de publics consultés, de figurants de concertation, de témoins que l'on écoute avant de décider sans eux. Leur place doit être celle de sujets politiques à part entière, capables d'analyse, de conflit, de proposition, de contrôle, de décision et de parité sociale. Sans cela, nous continuerons à parler du territoire sans ses habitants, à parler des quartiers sans leur reconnaître de souveraineté, et à administrer des vies que l'on prétend servir tout en les colonisant.

Le territoire n'attend pas qu'on le pense. Il exige qu'on le défende. Mais il exige aussi qu'on rende enfin le pouvoir de le définir à celles et ceux qui l'habitent. La véritable question n'est donc pas seulement : qu'est-ce qu'une ville protège, contre qui, avec quels moyens et au nom de quel monde ? Elle est aussi celle-ci : qui décide, et quelle place réelle laisse-t-on aux habitants, ainsi qu'à la parité sociale, dans cette décision ?

Synapse bureau d'études social

Jaoued doudouh